

p. 338), on vendit son cabinet d'antiques et de médailles qui était précieux. On se disposait à le transporter en Italie, lorsque le roi le fit racheter fort chèrement pour en enrichir le sien.

Je parlerai plus loin du cabinet de son neveu, Nicolas Grollier, seigneur de Servièrés.

M. Bregnot du Lut cite ainsi le cabinet de Jean Grollier, dans ses *Nouveaux Mélanges*, p. 43.

« Le cabinet d'antiquités de Jean Grollier fut, après sa mort, transporté de Paris à Marseille d'où on voulait l'embarquer pour l'Italie et le faire vendre à Rome, mais Charles IX en ayant été instruit ordonna qu'on le fit revenir pour le joindre au sien. C'est ce que de Thou (t. I, p. 88) rapporte en ces termes :

« *Nummi ærei qui optimi cum Lutetia in provinciam migrassent, jamque in eo essent ut in Italiam exportarentur, regis christianissimi cura effectum est, ne tanto thesauro Gallia defraudaretur eosque grandipretio redemptos in Museum suum cum aliis præsci ævi monumentis inseri mandavit.*

La bibliothèque de la ville de Lyon ne possède que trois volumes qui ont appartenu à Jean Grollier.

1. *La version latine de Polybe*. Alde, 1521, petit in-8°. On lit en bas du dernier feuillet ces mots écrits de la main de Grollier lui-même, *Jo-Grollierii Lugdunensis et amicorum*.

2. *La seconda parte della vite de pitori et de scultori*, petit in-4.

3. *Pii Ponti. Max. decadum Blondi epitome*. Bâle, 1533, in-folio, avec la même inscription que ci-dessus<sup>1</sup>.

Jean Grollier mourut à Paris et fut inhumé dans l'église de Saint-Germain-des-Près. On lisait sur son tombeau :

<sup>1</sup> Le 12 janvier 1550, Grollier acheta au prix de 25 écus la grande effigie de la Fortune placée dans l'hôtel de ville qui avait été faite pour l'entrée de Henri II. (Périscaud, *Notes et docum.* p. 6.)

A cette occasion, je dois dire encore ici ce que je ne cesse de répéter partout que le nouveau Comité des bibliothèques de Lyon, ne semble avoir qu'un bien médiocre intérêt pour le *Fonds lyonnais* de la bibliothèque de la ville. Au lieu de s'attacher à réunir tant d'*éditions lyonnaises* que le dépôt ne possède pas, il les laisse acheter par des étrangers, et ces livres sont perdus ainsi pour toujours pour Lyon... C'est ainsi que dernièrement la Bibliothèque nationale a pu acquérir aux conditions les plus avantageuses de remarquables *Heures de Lyon*.